



*L'environnement  
que je choisis...*

**FRONTENAC**

Mémo du 8 janvier 2021

**Le 6 janvier dernier, le gouvernement du Québec annonçait de nouvelles mesures qui entreront en vigueur le samedi 9 janvier 2021. Il n'est donc plus question de zone de couleur selon les régions, mais de nouvelles directives pour tous jusqu'au 8 février 2021.**

**La Municipalité de Frontenac doit adapter ses services municipaux afin de respecter ces recommandations et d'assurer un environnement sécuritaire à ses employés.**

### **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Nous maintenons la fermeture du bureau municipal au public.

L'équipe municipale demeure disponible par téléphone au 819-583-3295 ou par courriel [adm@municipalitefrontenac.qc.ca](mailto:adm@municipalitefrontenac.qc.ca) pendant les heures d'ouverture régulières pour répondre à vos questions ou vos inquiétudes. Pour les citoyens qui sont en situation d'isolement, sachez qu'une équipe de bénévoles est disponible et pourra vous accompagner tout en respectant les différentes recommandations gouvernementales. Pour les demandes de permis de construction et de rénovation vous pouvez communiquer avec le bureau municipal pour plus d'informations.

### **FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LA RELIURE**

Afin d'assurer un espace sécuritaire pour les employés et bénévoles, nous maintenons la fermeture de la bibliothèque La Reliure au public. Le prêt « sans contact » est toujours disponible. Vous pouvez communiquer avec nous au 819-554-8040 ou par courriel [loisirs@municipalitefrontenac.qc.ca](mailto:loisirs@municipalitefrontenac.qc.ca) afin de commander et de planifier la cueillette de vos livres.

Nous serons disponibles pour vous accompagner dans le choix et la préparation de vos livres du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16 et le samedi de 9h30 à 12h. Vous pouvez également consulter le catalogue en ligne sur le site [www.reseaubiblioestrie.qc.ca](http://www.reseaubiblioestrie.qc.ca).

Il est donc encore possible d'emprunter des livres, la façon de faire est simplement différente!

Pour les étudiants qui auraient besoin d'utiliser un poste informatique de la bibliothèque pour suivre ses cours en ligne, simplement communiquer avec Nadia au 819-554-8040.

## PATINOIRE

Vous êtes nombreux à profiter de notre patinoire extérieure. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une infrastructure importante qui contribue aux bien-être physique et psychologique de nos citoyens.

Nous avons donc décidé de maintenir l'ouverture de la patinoire en modifiant la structure en place afin d'assurer la sécurité de tous.

**En respect des recommandations gouvernementales en vigueur, voici donc les nouvelles mesures en fonction:**

- **Seule la pratique du patinage libre sera autorisée;**
- **L'accès au bâtiment et à la patinoire devra se faire par bulle familiale uniquement;**
- **Un maximum de 5 bulles familiales seront autorisées par bloc de patinage.**
- **L'accès à la patinoire sera maintenant réservé aux citoyens de Frontenac. Une preuve de résidence devra être présentée;**

<b>Dimanche</b>	13h à 14h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
	14h30 à 16h	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Lundi</b>	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Mardi</b>	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Mercredi</b>	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Jeudi</b>	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Vendredi</b>	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
<b>Samedi</b>	13h à 14h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
	14h30 à 16h	<i>Patin (par bulle familiale)</i>
	18h à 19h30	<i>Patin (par bulle familiale)</i>

*\*Malheureusement, nous considérons que s'il devient trop difficile pour l'équipe de surveillance d'assurer une saine gestion de la patinoire, La Municipalité devra fermer son infrastructure jusqu'au 8 février 2021.*



*L'environnement  
que je choisis...*

**FRONTENAC**